

**Conseil exécutif national**  
**Compte rendu**  
**Mercredi 30 septembre 2015**  
**16 h**  
**Bureau national**  
**Salle de conférence 1967**  
**100, rue Queen, Ottawa (Ont.)**

**Présences :**

E. Tremblay (présidence), N. Giannakoulis, A. Picotte, A. Butler, N. Burrton, J. Hove, S. Maguire, S. Mullen, N. Pothier, S. Powell, J. Squires, I. Borré, C. Vezina, R. Kelly(tél.), J. Porter(tél.), A. Nemeec (tél.), C. DesRochers (tél.).

**Absence justifiée :**

R. Coffi, P. Scholey

**1. Points aux fins d'approbation**

a) Adoption de l'ordre du jour

**Résolution :** Il est proposé par A. Picotte et appuyé par S. Maguire d'adopter l'ordre du jour et les ajouts suggérés.

Pour = 13, contre = 0, abstention = 1. **Résolution adoptée.**

b) Adoption du compte rendu de la réunion du CEN du 7 juillet 2015

**Résolution :** Il est proposé par A. Picotte et appuyé par J. Hove d'adopter le compte rendu de la réunion du 7 juillet, avec des changements mineurs. Quelqu'un demande qu'on inclue aux futurs comptes rendus plus de détails sur la nature des discussions.

Pour = 13, contre = 1, abstention = 1. **Résolution adoptée.**

**2. Présentation à propos de la base de données des membres de l'IPFPC**

Les membres suivants de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada donnent une présentation :

Steve Hindle, vice-président

Eddie Gillis, administrateur en chef des opérations et secrétaire exécutif

Phil Keast, directeur, Informatique

Linda Martel, gestionnaire, membres et administration

L'Institut a une proposition à faire relativement à la prestation de services techniques aux membres de l'ACEP et à la base de données relative aux cotisations. Ses représentants indiquent que leur objectif premier consiste à demeurer solidaire avec l'ACEP et à maintenir de bonnes relations avec celle-ci, et à offrir le type de relation qui prévalait en vertu de l'entente ServicePlus. Ils disent n'avoir aucune intention cachée, et ajoutent que l'IPFPC n'entend pas utiliser la base de

données de l'ACEP pour servir des intérêts personnels, et que des ententes seront rédigées à cette fin.

L'IPFPC se présente comme un chef de file de la gestion des bases de données dans la fonction publique, et ses représentants disent qu'ils offriront cette expertise à l'ACEP en sous-traitance, à un coût peu élevé. Parallèlement, l'Institut perfectionnera son expertise afin de développer ce marché pour d'autres agents négociateurs.

La présentation est suivie d'une période de questions.

Voici certaines des préoccupations qui sont soulevées : protection de la vie privée; sous-traitance de fait pour certaines fonctions actuellement assumées par les employés de l'ACEP; facilité d'utilisation aux fins de communications électroniques et contrôle de la transmission directe de messages aux membres de l'ACEP; intégrité du système de vote et de sondage.

**Résolution** : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par S. Maguire de passer à huis clos.

**Résolution** : Il est proposé par J. Squires et appuyé par J. Hove de quitter le huis clos.

### 3. Nouveaux points

a) Négociation entre l'ACEP et le Syndicat des Employés de l'ACEP (voir ci-après le rapport de la présidente à huis clos).

### 4. Point aux fins de décision

a) Il est proposé d'approuver la recommandation du Comité d'examen des plaintes.

**Résolution** : Il est proposé par N. Giannakoulis et appuyé par A. Butler d'approuver la recommandation, à condition qu'un sous-comité du CEN composé de trois personnes, plutôt que le Comité d'examen des plaintes, fasse une enquête plus détaillée.

Pour = 8, contre = 7, abstention = 0. **Résolution adoptée.**

**Résolution** : Il est proposé par J. Squires et appuyé par E. Tremblay de créer un sous-comité du CEN composé de trois personnes, conformément au règlement 5.3.9. Sont nommés au sein de ce comité Jessica Squires, Alex Butler et Johanna Hove. Ils acceptent tous les trois leur nomination. Pour = 11, contre = 0, abstention = 4. **Résolution adoptée.**

b) Il est proposé de nommer Claude Poirier au sein de l'équipe de négociation TR.

Marc Vallée est en congé parental et André Picotte va lui aussi être en congé pendant 5 semaines. Deux membres du comité de négociation seront absents. Il est recommandé qu'on nomme Claude Poirier au sein de l'équipe de négociation TR.

Discussion :

Quelqu'un fait observer que, quand un membre du comité de négociation EC est absent, un suppléant le remplace pendant sa période d'absence. Il n'y a pas de système équivalent au sein de l'équipe TR, qui n'a aucun groupe de suppléants dans lequel elle peut puiser.

À titre d'ancien président de l'ACEP, Claude Poirier siègeait automatiquement à tous les comités, y compris le comité de négociation TR. Il pourra faire profiter ce comité de son expérience des

négociations, notamment dans le cadre de celles qui sont en cours. Cela lui permettra d'être immédiatement fonctionnel. Aucun autre nom n'est proposé pour ce remplacement temporaire.

**Résolution :** Il est proposé par A. Picotte et appuyé par S. Mullen de nommer Claude Poirier au sein de l'équipe de négociation TR.

Pour = 6, contre = 0, abstention = 10. **Résolution adoptée.**

**Note :** De nombreux directeurs EC s'abstiennent, car il s'agit principalement d'une question touchant les TR.

c) Il est proposé d'approuver la création d'une section locale au Secrétariat du Conseil du Trésor

Le CEN a déjà approuvé deux délégués pour ce ministère. Ils ont recueilli plus de dix signatures à l'appui de la création d'une section locale au SCT. Si le CEN est d'accord, il y aura une AGA le 1<sup>er</sup> octobre 2015, et les dirigeants de la section locale seront élus parmi les membres travaillant au SCT.

Les signatures recueillies sont nécessaires pour demander la permission de créer une section locale. Une élection aura lieu, et nous serons informés des noms des dirigeants de cette section locale en temps et lieu.

Quelqu'un suggère qu'on affecte à cette section un ART expérimenté, ainsi qu'un compagnon/mentor issu d'une section bien établie. Au SCT, l'ART responsable est Claude Archambault, qui connaît très bien le Ministère.

**Résolution :** Il est proposé par E. Tremblay et appuyé par N. Burron d'approuver la création d'une section locale au Secrétariat du Conseil du Trésor.

**Résolution adoptée à l'unanimité.**

d) Il est proposé d'approuver la nomination de Kate McKerlie comme déléguée syndicale pour Environnement Canada.

Il existe déjà la section locale n° 524 à Environnement Canada. Mais elle est inactive depuis plusieurs années.

Même si l'approbation du CEN n'est pas requise pour cette résolution, il faut noter que Mme McKerlie a déjà commencé à collaborer avec le bureau national de l'ACEP afin d'organiser l'AGA de la section locale le 28 octobre 2015. Un exécutif sera élu à cette occasion.

e) Il est proposé d'appuyer le [Science Pledge](#) d'Evidence for Democracy.

L'organisme Evidence for Democracy demande aux particuliers et aux organisations d'appuyer l'engagement envers la science (*Science Pledge*).

Si nous acceptons d'appuyer le *Science Pledge*, nous pourrions ajouter notre logo sur le site Web d'Evidence for Democracy, qui est favorable à la prise de décisions fondée sur des données probantes.

### **Science Pledge**

« Il est dans l'intérêt de tous que les gouvernements sollicitent, recueillent et utilisent les données et l'expertise nécessaires pour prendre des décisions politiques éclairées qui contribuent à la sécurité, à la santé et à la prospérité de la population canadienne. C'est pourquoi je voterai en faveur de mesures d'investissement dans la recherche d'intérêt public ; j'appuierai la communication ouverte, véridique et rapide de l'information scientifique ; et je rendrai publiques les données prises en compte dans les décisions gouvernementales. »

L'IPFPC et de nombreuses autres organisations (dont on trouve le nom sur son site Web) ont signé le *Science Pledge*.

**Résolution** : Il est proposé par E. Tremblay et appuyé par S. Maguire que l'ACEP signe le *Science Pledge* en tant qu'organisation. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

f) Résolution visant à approuver le manifeste [Un grand bond vers l'avant](#)

**« Manifeste pour un Canada fondé sur le souci de la planète et la sollicitude des uns envers les autres, pour des actions rapides vers un avenir aux énergies propres, pour le maintien des droits des Autochtones et pour la quête de justice économique et sociale pour tous. »**

Discussion :

L'ACEP veut favoriser la justice sociale en démontrant dans quels domaines il est possible de travailler ensemble. D'autres organisations avec lesquelles nous collaborons sur d'autres fronts appuient ce manifeste. Comme il en a été discuté durant la retraite du CEN, l'ACEP devrait essayer d'encourager ces liens et exercer plus de pressions sur les candidats à la prochaine élection à propos de ces enjeux, sans pour autant adopter une approche partisane.

Quelqu'un lit à voix haute les [15 demandes du manifeste Un grand bond vers l'avant](#).

**Résolution** : Il est proposé par E. Tremblay et appuyé par J. Hove que l'ACEP signe à titre d'organisation le manifeste Un grand bond vers l'avant.

Pour = 10, contre = 3, abstention = 2. **Résolution adoptée.**

g) Résolution visant à appuyer [Friends of Public services](#)

L'ACEP a reçu une demande d'aide financière d'un groupe qui s'appelle *Friends of Public Services*, qui souhaite imprimer des dépliants prônant la livraison du courrier à domicile dans le cadre d'une campagne non partisane, afin d'informer le public à propos du problème dans les collectivités où la livraison à domicile a pris fin ou va prendre fin.

Il est recommandé d'attribuer un montant maximal de 500 \$.

Discussion :

Certains membres posent des questions à propos de la perception et de la légalité de notre contribution. Légalement, l'ACEP peut faire une contribution, à condition d'agir à titre de tiers

enregistré ou que la contribution totale ne dépasse par 500\$. Nous avons commencé le processus d'enregistrement comme tiers auprès d'Élections Canada, et le CEN a établi un plafond de 4 999 \$ par vote électronique. Tout montant supérieur à 5 000 \$ ferait autrement l'objet d'une vérification détaillée.

**Il faut noter que les membres s'étaient prononcés unanimement en faveur de la résolution proposée le 27 mai 2015, qui porte sur la position de l'ACEP relative à l'élection fédérale, qui se lit comme suit :**

*Il est résolu que la position de l'ACEP à propos de l'élection fédérale de 2015 est la suivante :*

*- L'ACEP ne voit pas l'élection comme une fin en soi, mais plutôt comme une étape vers le rétablissement d'une fonction publique canadienne qui offrira des renseignements scientifiques fiables, des services de traduction professionnels et des conseils avisés aux cadres supérieurs et aux décideurs politiques sans craindre de représailles.*

*- Il faudrait encourager les membres à la fois à voter et à s'engager sur le plan civique d'autres façons, car c'est le droit que leur confère la LEFP (Article 112). L'ACEP affichera sur son site Web un résumé des droits des employés fédéraux en vertu de la LEFP, afin que ses membres puissent les consulter.*

*- Il faudrait encourager les membres à prendre une décision éclairée à propos du vote, notamment en examinant les programmes des partis et leurs réalisations passées, afin de déterminer s'ils vont dans le sens des intérêts des travailleurs membres de l'ACEP. L'ACEP passera en revue les programmes de chaque parti et affichera sur sa page Web un résumé des positions de chacun à l'intention de ses membres.*

Quelqu'un mentionne qu'une forte proportion de Canadiens ne savent toujours pas qu'il y a eu de nombreuses « coupures » à Postes Canada; il faut les en informer. Si cela complète les initiatives de défense des services publics à plus grande échelle, l'ACEP devrait appuyer cette demande.

**Résolution :** Il est proposé par E. Tremblay et appuyé par N. Burron de soutenir Friends of Public Services par une contribution de 500 \$.

Pour = 11, contre = 2, abstention = 1. **Résolution adoptée.**

h) Résolution visant à démontrer notre solidarité avec les chauffeurs de taxi de l'aéroport d'Ottawa en lock-out

Il est proposé que nous adoptions une résolution affirmant notre solidarité avec les chauffeurs de taxi qui, alors qu'ils sont actuellement en lock-out du fait de leur employeur, ont vu leurs nouveaux frais d'exploitation augmenter de 400 %, ce qui aura un impact sur leur niveau de vie.

**Résolution :** Il est proposé par S. Powell et appuyé par J. Hove que :

*l'ACEP exprime sa solidarité et son soutien envers les centaines de chauffeurs de taxi de l'aéroport d'Ottawa mis en lock-out par leur employeur.*

*L'ACEP condamne de telles injonctions, qui empêchent les travailleurs d'exercer leur droit constitutionnel à la liberté d'association, qui a des répercussions sur les futures moyens de pression au travail qu'utiliseront tous les employés cherchant à protéger et à améliorer leurs conditions de travail.*

*L'ACEP demande à tous ses membres de s'abstenir d'utiliser les services d'autres taxis à l'aéroport (incluant Uber) pendant ce conflit de travail.*

Discussion :

Nous appuyons ceux qui ont vu leur droit bafoué; si nous étions en grève et recevions un ordre (même si les autres syndicats n'ont fait l'objet d'aucune injonction), nous souhaiterions quand même avoir l'appui d'autres syndicats. Cette résolution vise le mécanisme par lequel les chauffeurs ont été mis en lock-out. Nos membres doivent être informés des injonctions visant les chauffeurs dans le cadre de ce conflit.

L'employeur a mis en lock-out les chauffeurs de l'aéroport – les autres chauffeurs de taxi travaillant pour lui ne sont pas visés par le conflit et travaillent normalement. Les chauffeurs de l'aéroport ont des droits exclusifs, car ils sont tenus de posséder un permis spécial (plus coûteux). La résolution est soumise à un vote par appel nominal :

Pour : Emmanuelle, Ryan, Simone, Jessica, Neil, Nick, Johanna, Stephen

Contre : Alex, André, Ann, Nathalie

Abstentions : Chantal, Jacob, Sean

Pour = 8, contre = 4, abstention = 3. **Résolution adoptée.**

## 5. Rapports

- a) Rapport de la présidente (Sommet du leadership, arbitrage BdP, négociations, injonction liée au C-59) – Présenté par Emmanuelle Tremblay.

- Rapport sur la négociation collective avec le Syndicat des Employés de l'ACEP.

**Résolution** : Il est proposé par A. Butler et appuyé par S. Maguire de passer à huis clos.

**Résolution** : Il est proposé par S. Maguire et appuyé par A. Butler de quitter le huis clos.

- Le Sommet du leadership aura lieu le 24 octobre, après l'élection fédérale.

Il offre à l'ACEP l'occasion de former ses dirigeants de sections locales, et de leur donner des conseils sur la façon de rebâtir ces sections et d'inclure de nouveaux membres au CDSL. Nous solliciterons des idées visant à rebâtir nos sections locales et à réévaluer le rôle de l'ACEP dans le nouveau contexte politique.

Toutes les sections locales ont apporté leur aide à divers niveaux dans le cadre des événements mensuels habituellement organisés autour du 19 de chaque mois, en installant des tables permettant de donner de l'information et de se mobiliser. Il faut constamment mobiliser davantage nos membres et mieux les informer à propos des problèmes en milieu de travail. Ce Sommet offre la possibilité de « tâter le terrain » auprès des dirigeants locaux, afin qu'ils revoient l'approche des négociations/du mandat après l'élection. Plusieurs partis fédéraux ont indiqué que, s'ils prenaient le pouvoir, ils redéfiniraient le mandat.

Le SCT entend lui aussi renouveler son mandat, qui a été axé sur le régime de congés de maladie et d'invalidité de courte durée.

Cela indique la possibilité pour l'ACEP de présenter de nouvelles revendications et de prendre à nouveau le pouls de ses membres à propos de leurs réelles priorités.

Nous avons prévu des négociations en novembre pour les EC et en décembre pour les TR. Ces dates ne seront maintenues que si un gouvernement conservateur est élu; dans le cas contraire, elles vont fort probablement changer.

L'injonction a été déposée et la date de comparution au tribunal a été fixée au 29 octobre 2015. Si Tony Clement décide d'essayer de nous imposer un nouveau régime de congés de maladie ou d'invalidité de courte durée, il devra donner un préavis de 5 jours aux syndicats et au tribunal, et ce dernier entendra la demande d'injonction.

Les syndicats ont entrepris d'autres démarches à propos du projet de loi C-59 auprès de l'Organisation internationale du travail, par le biais du CTC et de l'Internationale des services publics.

L'autre date importante est celle de l'AGA, fixée au 17 novembre 2015, qui prévoit l'élection d'un nouveau directeur EC. On fournit aux membres du CEN l'information relative aux candidats, et la résolution présentée en vue de l'AGA.

Le Comité des finances apporte un seul changement à la Résolution, en y insérant la date prévue pour une analyse de l'impact sur les membres d'une structure progressive (plutôt que fixe) des cotisations, et en demandant aux membres de voter à l'avenir à propos d'un tel changement.

#### b) Rapport sur les services administratifs (préparation des AGA) – Présenté par Isabelle Borré

En préparation pour l'AGA, le calendrier des élections est finalisé. Nous souhaitons modifier le format de l'AGA de cette année. Quelqu'un propose qu'il n'y ait pas de table d'honneur cette année. Ce sera à discuter.

Nous cherchons un conférencier principal; nous avons demandé à Mike Palecek, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, de jouer ce rôle.

Nous prévoyons installer un espace d'exposition avec des tables pour nos sous-comités.

La résolution que présentent Wayne Fan et Maggie Simpson porte sur une structure progressive des cotisations. Le CEN n'a aucune autorité sur les résolutions, car ce processus est distinct de ses activités.

La culture interne du bureau de l'ACEP a considérablement évolué, ce qui témoigne en partie du changement de leadership. La mobilisation accrue des membres ne représente pas la position par défaut et cela nécessite donc des ajustements. Par ailleurs, l'exécution des fonctions se faisait auparavant de façon plus compartimentée, surtout pour les fonctions administratives – les employés de soutien ont donc du mal à savoir quoi faire quand les personnes à remplacer sont absentes. Nous préparons actuellement des manuels de référence et de procédure. Nous envisageons aussi de restructurer notre aire de réception.

À titre de suivi d'un compte rendu de réunion précédente du CEN, des lettres de remerciements et des certificats aux membres sortants du CEN pour 2012 à 2014.

### c) Rapport sur les services professionnels

Claude Vézina fait le point des dossiers terminés.

Pour certains, les résultats sont positifs; pour d'autres, un peu moins. Voici un résumé :

- Cas d'un membre contre un autre membre – un consultant externe a été embauché pour le deuxième membre dans ce dossier.

- On observe d'importants retards à la CRTFP (5 500 dossiers sont en attente d'une décision). On recherche une solution à tous les retards non justifiés, et trois nouveaux membres ont été nommés à la Commission.

- Augmentation du nombre de griefs relatifs à la classification – nouveaux niveaux, et la préparation des descriptions de travail prend du temps.

- Succès dans un dossier de classification – on a décidé de faire passer le membre du niveau EC-03 au niveau EC-04.

- Cas lié au réaménagement des effectifs – une lettre remise à une membre avant son congé de maternité a déclenché une contestation au chapitre de la discrimination fondée sur les droits de la personne. Le cas a été réglé (dédommagement financier).

À deux reprises cette année, des membres ont exprimé leur volonté de faire un don à l'ACEP en signe de gratitude. Le deuxième membre a expressément demandé que son don soit versé au fonds de défense et de grève de l'ACEP.

### d) Rapports des comités

- i. Comité de Mobilisation et des moyens de pression (CMMP) et Comité d'éducation (activités pré-électorales) – Présenté par Jessica Squires

De nombreuses activités ont été menées en septembre – fête du Travail, Harperman Song (17 sept.), mémorial sur la Colline du Parlement (19 sept.) et rassemblement *Nous pouvons faire mieux* (26 sept.), en plus de quelques BBQ.

Depuis notre dernière réunion, deux autres bulletins de mobilisation ont été publiés; ils contenaient des articles très intéressants.

Le 2 septembre, le CMMP et le Comité d'éducation ont tenu une réunion conjointe; ils ont décidé de promouvoir une coalition qui serait dirigée par l'ACEP. Le message appelant au changement pour le mieux a été appuyé par plusieurs autres organisations (9) et présentées sur la Colline parlementaire le 26 sept. Malgré une participation populaire timide, la couverture médiatique a été respectable. Les partenaires étaient : le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, les Amis de la radiodiffusion publique, l'Association des pilotes, le Conseil des Canadiens, la Guilde canadienne des médias, la Peace Alliance, etc.

Le thème principal de cette campagne est le suivant : on peut faire mieux lors de cette élection et au-delà de l'élection sur divers fronts, en agissant ensemble. Chaque organisation pouvait décider de la façon dont elle interpréterait et adapterait le slogan. Cet événement nous a permis d'aller plus loin que de simplement décider pour qui nous allions voter le 19 octobre. C'est un parfait exemple de formation d'une coalition. Il est maintenant temps de s'attaquer au « mieux ».

Certains pensent qu'à l'approche de l'élection, il faudrait rappeler aux membres la question des congés de maladie, les problèmes de charge de travail consécutifs aux coupures imposées en 2012

et les changements aux régimes de retraite. Nous devons envoyer un message fort pour que les enjeux soient bien compris par nos membres.

La page de l'ACEP consacrée aux élections est en cours de préparation et sera en ligne très bientôt. Elle inclura les lettres des chefs de parti, notre bulletin sur la mobilisation et une analyse de la position de chaque parti. Le temps presse, et nous voulons que nos membres soient au courant des principaux enjeux.

ii. Finances – Présenté par Nick Giannakoulis

Aucune recommandation n'est faite au CEN pour l'instant.

L'ACEP a mis en place son nouveau système téléphonique. Les vérificateurs ont remis une ébauche de rapport, mais n'ont pas encore finalisé les États financiers vérifiés.

Quelqu'un demande que le rapport financier mensuel soit distribué plus régulièrement aux membres du CEN. Ce sera fait en vue de la prochaine réunion du CEN.

Quelqu'un demande qu'on présente le détail des dépenses liées à la mobilisation en fonction de ce qui a été approuvé.

On précise que 3 BBQ ont été organisés en septembre; le BBQ du pré Tunney a été un succès – 2 000 participants. Environ 4 000 \$ ont été dépensés. Transports Canada a aussi organisé un BBQ et une épiluchette de blé d'Inde a eu lieu à Terrasse de la Chaudière.

iii. Communications

Notre agent des communications a fait un audit de notre site Web – le sous-comité des Communications travaillera à la restructuration du site Web pour le rendre plus intuitif, mais il faudra attendre que l'AGA soit passée. Nous pouvons prévoir un site plus adéquat dans le courant du mois de janvier.

Les membres discutent d'un problème survenu à cause d'une publication invitant les gens à utiliser une journée de congé de bénévolat pour participer à l'événement *Harpeman Sing-along*; cette publication a été diffusée sans être approuvée avant. Divers points de vue sont exprimés à cet égard. Emmanuelle assure les membres du CEN qu'à l'avenir, tout affichage sur le site Web sera approuvé par elle et par d'autres membres de l'équipe de direction, au besoin.

iv. Sous-comité spécial des RH – Aucun rapport pour l'instant. Une réunion devrait avoir lieu la semaine prochaine, car certaines questions litigieuses doivent être abordées, et les membres du CEN devraient avoir la possibilité d'exprimer leur opinion. Ce sous-comité n'a pas de mandat défini; il conseille la présidente à propos de questions précises liées aux RH. Il faut traiter les contrats de gestion de façon confidentielle, même si l'on reconnaît la nécessité d'une gouvernance appropriée.

v. Comité consultatif des jeunes membres – Présenté par Emmanuelle Tremblay  
Le CCJM est sur le point d'officialiser le caucus intersyndical des jeunes, qui inclut l'IPFPC et l'AFPC, et vont adopter le mandat du groupe. Sa réunion doit avoir lieu au bureau national de l'ACEP le 6 octobre. Elle est ouverte à tous, sans restriction d'âge.

vi. Comités externes – Présenté par Simone Powell  
Simone fait le point sur la nature de sa participation aux activités de divers autres comités.

La coalition locale à Ottawa pour la livraison du courrier à domicile essaie d'obtenir une résolution du Conseil municipal à propos de son soutien à la livraison à domicile. Lors du défilé de la fête du Travail, on a recueilli des signatures auprès des citoyens d'Ottawa.

Nous participons aussi à la Coalition canadienne pour la sécurité de la retraite. Cette coalition appuie la campagne [Respectez votre promesse](#), qui demande aux politiciens de respecter les régimes de retraite négociés et de poursuivre les régimes de prestations définis, bien financés et durables.

De plus, Simone participe personnellement à la Coalition Ottawa en Santé (des centres de ressources et de santé communautaire). Le 4 octobre, la bibliothèque municipale d'Ottawa organisera une tribune publique sur les soins de santé, en présence de candidats locaux. Le *Workers' Action Group de Solidarité contre l'austérité* appuie un groupe de travailleurs qui ont perdu leur emploi au bar Mugshots du Jail Hostel. La direction ne leur a pas accordé l'indemnité de départ minimale exigée par la Code du travail de l'Ontario; ce groupe de chômeurs est maintenant livré à lui-même.

**Résolution** : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par S. Powell de lever la séance à 22 h 25.  
**Résolution adoptée à l'unanimité.**